



## GROUPE AMICAL des CANOTIERS PHOCEENS

Face au 34 Quai du Port  
13002 MARSEILLE

### COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CA DU MARDI 12 JUILLET 2022

La réunion se déroule au GACP à 18 h.

**Membres présents** : MM Christophe Chouraki, Régis Laval, Loïc Doudet, Jo Lombino, Jean-Louis Morales, André Marzullo.

**Membres excusés**: M Théophile Henry, Bernard Paoli, Yves Suglia, Guillaume Manfredi, Richard Mouton

**Absents** : Philippe Bourges, Théophile Henry, Yvan Cros

#### **Ordre du jour :**

- 1) information sur la réunion avec le nouveau directeur des ports,
- 2) Finalisation de l'achat de l'échelle,
- 3) Achat de nouvelles bragues,
- 4) Mise en place des extincteurs,
- 5) Programmation du prochain concours de pêche,
- 6) Point sur les cotisations des sociétaires,
- 7 ) Questions diverses.

\*1) Christophe rend compte à l'ensemble du CA de la réunion qui s'est tenue avec Mr Philippe LEFORT, nouveau directeur des ports. La métropole reste sur ses engagements et se conforme à la convention signée avec les présidents. Mr LEFORT semble à l'écoute des clubs du Vieux-Port.

\*2) L'échelle de sécurité permettant de remonter sur l'estacade en cas de chute est complètement rongée au niveau des derniers barreaux. Il convient de prévoir son remplacement pour des questions de sécurité.

Le CA craint que le phénomène d'électrolyse se reproduise sur une échelle neuve en alu et demande à ce qu'un devis pour une échelle inox soit demandé. Le coût est bien plus important mais l'achat sera pérenne.

\*3) Les chaînes et les sangles qui permettent de soulever nos embarcations avec la grue sont en fin de vie. La CA valide cet achat qui devra être réalisé à la rentrée.

\*4) Afin de renforcer la sécurité des embarcations à quai, il est décidé d'implanter 3 extincteurs sur le club. Régis doit se rapprocher de l'UNP pour demander l'adresse de leur prestataire. Cela pourrait permettre de mutualiser l'entretien de ces matériels de sécurité.



## GROUPE AMICAL des CANOTIERS PHOCEENS

Face au 34 Quai du Port  
13002 MARSEILLE

\*5) Le prochain concours de pêche se déroulera le dimanche 18 septembre avec report au 25 septembre en cas de mauvais temps. Un apéritif sera offert au retour à quai pour la remise des récompenses.

Il est également acté que notre traditionnelle journée soupe de poisson se déroulera début octobre. Le poisson du concours de pêche sera utilisé pour la réalisation de la soupe.

\*6 ) La quasi-totalité des cotisations a été réglé. Seuls deux sociétaires sont encore en retard. Ils ont été relancés par Christophe et se sont engagés à régler leur dû d'ici la fin de la semaine.

7\*) Au titre des questions diverses, les vérins maintenant les portes de nos deux placards doivent être remplacés. L'achat de 4 nouveaux vérins est validé. Régis doit se renseigner pour obtenir les devis.

La date du prochain CA est fixée au Mercredi 31 Août à 18 h

L'ordre du jour étant épuisé, le président lève la séance à 20 h.

Le Président

C. CHOURAKI

Le Secrétaire Général

B. Paoli